

ID - NEW	ID	Mesure proposée	Pondération	Mesure réalisable / à analyser / non réalisable	Stellungnahme Verkehrsplaner und Gemeinde / Position planificateurs mobilité et commune	Thema / Thématique
23	1	Mettre un WC public / lavabo et un raccord à la canalisation [à combiner avec la mise en place d'un kiosk ou pavillon] ; construire un pavillon à usage multiple [station pour vélos, défibrillateur, bibliothèque (Bicherschaaf), infrastructures diverses] pour créer un lieu de rencontre	22		La mise en place d'un pavillon, regroupant plusieurs fonctionnalités qui permettent de simplifier l'organisation de manifestations locales, est un atout pour la Duerfplaz et sera intégrée dans la planification.	Fonctions
22	2	Garder la place ouverte pour les festivités locales [p.ex. Buergbrennen, Duerffest] [deux tentes de 9x6m + espace ouvert pour la mise en place du "Buergbrennen"]	9		Le réaménagement de la Duerfplaz ne mettra pas en cause l'organisation de festivités locales et les besoins articulés lors du workshop seront pris en compte dans la planification.	Espace public
18	3	Installer des jeux d'eau (p.ex. une fontaine) dans le cadre du réaménagement de la placette	8		L'installation de jeux d'eau est en principe une bonne idée, mais les investissements techniques et financiers sont très élevés. En effet, l'utilisation d'eau potable est obligatoire pour des raisons d'hygiène. Il est donc proposé de se limiter à quelques jeux d'eau à installer sur l'aire de jeux ayant une consommation modérée.	Espace public
33	4	Limiter la vitesse à 30km/h sur le chemin repris (rue Principale)	8		La commune de Niederanven est en train d'élaborer un dossier pour demander un accord de principe auprès des autorités étatiques pour pouvoir limiter la vitesse à 30km/h au niveau de la Duerfplaz. Etant donné, qu'il s'agit d'une voirie étatique, cette décision ne peut pas être prise seule par les responsables communaux. Or, indépendamment de la décision des autorités étatiques, la mise en place d'un plateau au niveau de la Duerfplaz sera intégrée dans le projet de revalorisation.	Mobilité
60	5	Aménager la Duerfplaz en "Shared Space" et élargir la zone limitée à 20km/h au maximum	6		L'aménagement d'un "Shared space" sur la voirie de l'Etat est envisageable pour un tronçon se situant autour d'une centralité primaire qui se définit par la présence d'un certain nombre de points d'intérêts majeurs (p.ex. fonctions publiques, commerces, etc.). Or, le faible nombre de points d'intérêts autour de la Duerfplaz ne permet pas la réalisation d'un Shared Space.	Mobilité
61	6	Supprimer les emplacements de stationnement sur la Duerfplaz	6		Pour apaiser et sécuriser la Duerfplaz de manière conséquente, la suppression des emplacements et la fermeture de la placette au trafic motorisé est indispensable.	Mobilité
9	7	Garder le terrain avec les cages de football	5		Dans le cadre du projet de réaménagement de la Duerfplaz, les cages de football ne seront pas remis en cause.	Espace public
20	8	Réduire les surfaces en béton et prévoir un maximum d'espaces verts (verdure, nouveaux arbres pour créer des espaces à l'ombre)	4		Il est prévu d'agrandir au maximum les espaces verts sur la Duerfplaz afin de créer un espace de haute qualité. Toutefois, les espaces verts prévus ne doivent pas remettre en cause la possibilité d'organiser des festivités.	Espace public
26	9	Installer un skatepark	4		Suite à la taille limitée de la Duerfplaz, l'installation d'un skatepark n'est malheureusement pas possible sans renoncer à d'autres réaménagements de qualité. D'ailleurs, la commune dispose d'un skatepark sur le site "Am Sand" à Niederanven.	Fonctions
1	10	Créer une connexion de la Duerfplaz vers le Haff Feidt pour créer un ensemble cohérent	3		En effet, une connexion directe (pour piétons) de la Duerfplaz vers le Haff Feidt est souhaitable afin de créer une connexion de mobilité douce directe. Ceci permettrait d'intégrer le Haff Feidt dans le réaménagement de la placette. Or, la construction d'un nouvel pont piétonnier au-dessus du cours d'eau nécessite au préalable une autorisation environnementale ainsi que de l'Administration de la Gestion de l'Eau.	Espace public
32	11	Déplacement et/ou sécurisation du passage pour piétons existant (visibilité insuffisante): optimiser les flux piétonniers et combiner ce passage à des feux tricolores (bouton-poussoir), prévoir la mise en place d'un passage pour piétons supplémentaire dans le virage en direction du 'Beiebiereg'.	3		Il est prévu de sécuriser davantage le passage pour piétons existant et d'ajouter éventuellement un passage pour piétons supplémentaire en direction du Beiebiereg. En fonction des champs de visibilité réels, la mise en place de feux tricolores pourra être envisagée.	Mobilité
35	12	Séparer la piste cyclable et la placette (p.ex. par la pose d'une filée d'arbres) et mettre en place des mesures pour apaiser la vitesse des cyclistes en approche de la place [p.ex. déviation latérale]	3		Pour sécuriser les piétons sur la placette et notamment les enfants qui y jouent, il sera proposé d'apaiser le trafic cycliste en provenance de Junglinster et de séparer la piste cyclable nationale de la placette par des éléments de végétation et de mobilier urbain.	Mobilité

ID - NEW	ID	Mesure proposée	Pondération	Mesure réalisable / à analyser / non réalisable	Stellungnahme Verkehrsplaner und Gemeinde / Position planificateurs mobilité et commune	Thema / Thématique
44	13	Augmenter de manière générale le nombre de passages pour piétons dans le village	3		L'augmentation générale de passages pour piétons ne permet pas d'augmenter la sécurité des piétons. La mise en place doit être soigneusement définie en fonction des flux piétonniers et des contraintes existantes (p.ex. visibilité). De plus, les passages pour piétons sont à équiper par un dispositif d'éclairage spécifique. D'ailleurs, un nouveau passage pour piétons sera aménagé à la hauteur de l'Eglise.	Mobilité
56	14	Mettre en place de feux tricolores qui tournent au rouge en cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée	3		La mise en place de feux tricolores pour sanctionner les dépassements de vitesse n'est pas autorisée. Cette mesure risque d'ailleurs d'inciter les automobilistes en délit de ne pas respecter les feux tricolores et conduire ainsi à des situations dangereuses (surtout si les feux sont combinés à un passage pour piétons).	Mobilité
31	15	Elargir le périmètre du réaménagement prévu: intégrer des mesures d'apaisement de trafic sur toute la longueur de la rue Principale (CR132) à Ernster	2		Dans le cadre des workshops, le périmètre d'étude se limite en principe à la Duerfplaz ainsi qu'à la rue Principale y adjacente. Toutefois, des aménagements d'apaisement de trafic supplémentaires peuvent être pris en compte dans le cadre d'un concept de mobilité plus général.	Mobilité
46	16	Réaliser des mesures d'apaisement de trafic au niveau des entrées en localité, avertir l'approche de la localité au moyen d'un panneau dynamique (50km/h)	2		A court terme, des bandes ralentisseurs seront installées au niveau des entrées en localités, des panneaux avertisseurs étant déjà installés.	Mobilité
57	17	Sécuriser le raccord de la piste cyclable à la rue Principale en améliorant par exemple la visibilité pour au niveau de la rue de Rodembourg, comme les cyclistes sont perçus trop tardivement par les voitures; rendre la piste cyclable optiquement plus visible	2		En effet, la visibilité des cyclistes sortant vers la rue de Rodembourg est insuffisante et une sécurisation de la situation s'avère nécessaire.	Mobilité
16	18	Mettre un affichage d'information sur la localité d'Ernster ["lernster - fréier an haut"]	1		Un panneau d'information sur l'histoire locale est souhaitable et pourra être intégré dans le projet.	Espace public
41	19	Enlever les rigoles en pavés sur la rue Principale (CR132) (en direction de Gonderange)	1		Dans le cadre des workshops, le périmètre d'étude se limite en principe à la Duerfplaz ainsi qu'à la rue Principale y adjacente. La suppression des rigoles en pavés peut être envisagée dans le cadre d'un réaménagement global de la rue Principale.	Mobilité
49	20	Aménager l'arrêt de bus en cap pour éviter le dépassement du bus par les voitures	1		Si possible, les arrêts de bus seront aménagés en cap pour prioriser les bus. Or, il est à vérifier si un tel aménagement est possible en terme de sécurité.	Mobilité
3	21	Remplacer les îlots de verdure existants le long de la rue Principale (CR132) par une filée d'arbres	0		Les îlots de verdure existants seront en effet remplacés par une filée d'arbres structurant l'espace et créant des zones d'ombre.	Espace public
4	22	Ouvrir la placette à l'aire de jeux, créer une transition cohérente	0		La cohérence entre l'aire de jeux existante et la placette adjacente est primordiale afin de créer un ensemble urbain harmonieux.	Espace public
5	23	Garantir un accès au cours d'eau et intégrer l'lernsterbaach dans le projet de réaménagement de la Duerfplaz	0		Actuellement il existe un accès au cours d'eau. L'aménagement d'un accès plus vaste est toutefois difficile pour des raisons de sécurité et d'environnement. Etant donné que le lit du cours d'eau est très encastré, l'aménagement d'un accès confortable nécessiterait beaucoup d'espace et remettrait en cause l'aire de jeux.	Espace public
6	24	Revaloriser la station de transformation électrique (CREOS) dans le cadre du projet de réaménagement (façade)	0		Une mise en valeur de la station de transformation électrique constitue un atout pour la Duerfplaz et sera intégrée dans le projet.	Espace public
7	25	Réduire le scellement des surfaces pour atténuer les pics de chaleur en été	0		En effet, en augmentant le nombre de surfaces vertes sur la placette, les pics de chaleur peuvent être atténués et créer ainsi un climat local plus doux.	Espace public
10	26	Créer des bancs pour s'asseoir dans l'ombre, mettre éventuellement des tables pour pique-niquer	0		La présence de l'aire de jeux et la mise en valeur de la placette sera accompagnée par la mise en place de mobilier urbain et d'éléments qui permettent de séjourner.	Espace public
14	27	Eviter de poser des pavés à la hauteur des paniers de basketball	0		OK	Espace public
17	28	Intégrer un sentier didactique ("Fühl- oder Sensorikpfad") dans le projet	0		Suite à l'agrandissement de l'aire de jeux en direction de la rue Principale, la mise en place d'un parcours didactique a facilement pu être intégré.	Espace public
19	29	Poser des cendriers publics	0		Des cendriers peuvent être intégrés dans les poubelles qui sont à la disposition du public.	Espace public

ID - NEW	ID	Mesure proposée	Pondération	Mesure réalisable / à analyser / non réalisable	Stellungnahme Verkehrsplaner und Gemeinde / Position planificateurs mobilité et commune	Thema / Thématique
21	30	Aggrandir la Duerfplaz jusqu'au carrefour de la rue Principale avec la rue de Rodenbourg respectivement avec la rue de l'Ecole / rue du Gruenewald pour créer une entité urbaine cohérente	0		L'agrandissement de la surface considérée dans le cadre de la Duerfplaz reste a priori limitée au tronçon entre la rue de Rodenbourg et le pont au-dessus de la Iernsterbaach. Une extension de la placette vers la rue de l'Ecole est toutefois souhaitable pour intégrer le projet de l'atelier protégé "Haff Feidt".	Espace public
24	31	Prévoir un canisite (Muppewiss)	0		Suite à la centralité de la Duerfplaz, la mise en place d'un canisite n'est pas prioritaire et ne constitue pas une revalorisation de la placette.	Fonctions
25	32	Prévoir un barbecue	0		Un barbecue public est intéressant, mais une infrastructure avec un feu ouvert est difficile à intégrer sur une placette publique disposant d'une aire de jeux.	Fonctions
27	33	Poser des bacs à légumes accessibles pour le public (entre la piste cyclable et la placette)	0		En principe, la mise en place de bacs publics avec des légumes est envisageable. Toutefois, le bon fonctionnement dépend essentiellement du traitement respectueux du	Fonctions
28	34	Mettre un terrain de pétanque	0		Il est prévu d'aménager un terrain de pétanque sur la placette qui sera entouré d'arbres pour créer des zones d'ombre et pour réduire le scellement des surfaces.	Fonctions
29	35	Prévoir des emplacements de stationnement pour vélos et vélos électriques (avec borne de chargement)	0		Suite au passage régulier et en grand nombre de cyclistes, des supports pour le stationnement de cycles et de cycles électriques seront prévus dans le Cadre de l'installation d'un "kiosk".	Fonctions
34	36	Poser un radar-tronçon qui mesure les vitesses parcourues sur toute la longueur de la traversée d'Ernster	0		Actuellement, la mise en place de radar-tronçon n'est pas envisageable dans la localité d'Ernster, étant donné que seul l'Etat peut installer un tel dispositif de contrôle. Etant donné que de nombreuses rues se croisent avec la rue Principale, le fonctionnement d'un tel radar n'est pas garanti.	Mobilité
36	37	Assurer une meilleure cohabitation entre les cyclistes, enfants et voitures, surtout au niveau de la rue Principale	0		Les mesures d'apaisement et la revalorisation de la Duerfplaz ont comme objectif de créer un espace de haute qualité qui rassemble tous les intérêts des différents utilisateurs de l'espace public tout en réduisant au maximum les points de conflits.	Mobilité
37	38	Supprimer uniquement les emplacements sur la Duerfplaz si les emplacements le long de la rue Principale restent en place	0		A priori, la suppression des emplacements de parcage sur la Duerfplaz permet de créer un espace sécurisé. La suppression des emplacements le long de la rue Principale n'est actuellement pas prévue.	Mobilité
39	39	Sécuriser l'accès privé (garage) du nouveau lotissement dans la rue de Rodenbourg, comme la visibilité n'est pas garantie	0		En effet, la visibilité des automobilistes sortant de l'accès privé ne semble pas être garantie lors de la phase chantier. Or, l'accès définitif sera aménagé plus à droite pour éviter un conflit avec le passage des cyclistes.	Mobilité
43	40	Aménager un plateau à la hauteur de la Duerfplaz pour apaiser le trafic	0		Il est prévu d'aménager un plateau au niveau de la Duerfplaz sur le Chemin repris pour apaiser le trafic routier.	Mobilité
47	41	Guider l'itinéraire cyclable en trafic mixte sur le chemin repris est dangereux	0		En effet, la traversée de la PC2 en trafic mixte sur le CR132 n'est pas souhaitable. Malheureusement, un tracé alternatif le long de la Iernsterbaach n'a pas pu être retenu pour des raisons environnementales. Il est proposé de sensibiliser au futur les automobilistes par le marquage de pictogrammes au sol.	Mobilité
54	42	Introduire des 'priorités à droite' au niveau des intersections de la rue Principale (CR132) avec les chemins vicinaux	0		Actuellement, les routes étatiques profitent en règle générale de la priorité par rapport aux chemins vicinaux et aucune exception n'y est prévue actuellement (sauf en cas de danger exceptionnel).	Mobilité
58	43	Veiller à ce que le développement de la 'Duerfplaz' en combinaison avec l'atelier protégé et l'aire de jeux n'engendre pas une demande de stationnement trop élevée	0		Il est difficile de réaliser des prévisions sur le succès réel de la revalorisation de la Duerfplaz et donc aussi sur l'impact de la demande de stationnement.	Mobilité
59	44	Introduire le stationnement résidentiel à Ernster	0		Le stationnement résidentiel vise à éliminer le stationnement à longue durée dans l'espace public. Avant d'introduire une telle mesure, il est important de vérifier si les emplacements sont occupés pendant des longues périodes par p.ex. des utilisateurs du transport public.	Mobilité

Liste des mesures proposées dans le cadre du Workshop "Réaménagement de la « Duerfplaz » à Ernster" du 18/05/2022

ID - NEW	ID	Mesure proposée	Pondération	Mesure réalisable / à analyser / non réalisable	Stellungnahme Verkehrsplaner und Gemeinde / Position planificateurs mobilité et commune	Thema / Thématique
62	45	Marquer les emplacements de stationnement pour éviter un stationnement/parcage illicite	0		Sur les parkings et le long de la rue Principale, le marquage des emplacements de stationnement/parcage est envisageable si des problèmes concrets émergent.	Mobilité
67	46	Aménager un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées	0		Un emplacement de stationnement pour personnes handicapées sera intégrée dans le projet de réaménagement de la Duerfplaz ou sur le parking existant en face de l'aire de jeux.	Mobilité